



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 31 mai 2011

19 heures 00

MR/VC

N° 001197

Finances - Taxe
d'habitation pour les
immeubles vacants
depuis plus de 5 ans.
Loi du 13 juillet 2006
portant engagement
national pour le
logement - Article 47

Affiché le :

Le **mardi 31 mai 2011 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération n° 323 en date du 12 septembre 2006 relative à l'assujettissement des logements vacants depuis plus de cinq ans. Cette mesure est prévue dans l'article 47 de la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, et a été insérée dans le Code Général des Impôts en y créant un article 1407 bis.

Il informe le conseil que cette délibération a été transmise à la Sous Préfecture d'APT le 25 septembre 2006, et parallèlement aux services fiscaux à la même date. Or, il s'avère que les services de l'Etat n'ont pas transmis cette délibération aux services fiscaux comme il se doit pour toute délibération d'ordre fiscal. Les services fiscaux de leur côté, bien qu'ayant connaissance de ce document, ne peuvent l'appliquer car seule la copie qui leur est transmise par la Préfecture a autorité.

De ce fait, cette délibération n'a pas été appliquée, ce qui a entraîné une perte financière pour la commune. Afin de pouvoir mettre en œuvre ce dispositif, les services fiscaux nous ont conseillé de faire voter une nouvelle délibération par le conseil municipal.

Monsieur le Maire précise que cette mesure est destinée à lutter contre la vacance de logements sur le marché immobilier.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

**A LA MAJORITE QUALIFIEE
LE CONSEIL**

APPROUVE l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans

DIT que cette mesure devrait s'appliquer à compter du 1er janvier 2007, conformément à la précédente délibération votée le 12 septembre 2006. La commune d'APT ne devant pas subir une perte de recettes en raison d'un problème de transmission de documents au niveau des services de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet objet.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**